



Protocole « Crise sanitaire »

Protocole personnel

La priorité est donnée à la sécurité sanitaire et donc à empêcher la propagation éventuelle de virus.

Le prérequis est naturellement l'application stricte des gestes barrières et de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes.

- Les règles de circulation dans l'établissement s'imposent à tous, élèves et personnels.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels en présence des élèves, et recommandé en présence d'autres adultes (Ils seront fournis par l'Etat).
- En cas de fièvre ou de symptômes pouvant faire penser au co-vid, les personnels ne se présentent pas à leur poste, ils préviennent le collège et leur médecin traitant.
- L'utilisation de matériel pédagogique doit être dans la mesure du possible individuelle. L'utilisation de la tablette personnelle doit être privilégiée à l'ordinateur. En cas d'utilisation d'un matériel collectif indispensable (photocopieuse, ordinateur, stylet TBI ...), nettoyer les mains au gel hydroalcoolique et désinfecter le matériel avant et après usage. Désinfecter également chaise et surface du bureau avant et après usage. Les feutres à tableaux ou les craies ne doivent pas être échangés
- Le matériel non pédagogique à usage collectif (cafetière, micro-ondes, frigo, etc) est proscrit
- Les réunions de plus de 10 personnes dans une même salle sont à éviter. Privilégier les réunions à distance

Protocole vie scolaire

La priorité est donnée à la sécurité sanitaire et donc à empêcher la propagation éventuelle de virus.

Le prérequis est naturellement l'application stricte des gestes barrières et de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes.

- Les règles de circulation dans l'établissement s'imposent à tous, élèves et personnels.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels en présence des élèves, et recommandé en présence d'autres adultes (Ils seront fournis par l'Etat).
- L'utilisation de matériel de la vie scolaire doit être dans la mesure du possible individuelle. Les postes de travail seront répartis entre les AED. En cas d'utilisation d'un matériel collectif

indispensable (photocopieuse, ordinateur, ...), nettoyer les mains au gel hydroalcoolique et désinfecter le matériel avant et après usage. Les stylos et autre petit matériel ne doivent pas être échangés

Protocole administration

La priorité est donnée à la sécurité sanitaire et donc à empêcher la propagation éventuelle de virus.

Le prérequis est naturellement l'application stricte des gestes barrières et de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes.

D'une façon générale les contacts par mails ou téléphone seront privilégiés

- L'accès au secrétariat et aux bureaux de l'adjointe-gestionnaire ou de la direction ne se fait qu'en cas de nécessité absolue et sur rendez-vous pris préalablement au téléphone.
- Les dépôts de document (en dehors de l'argent liquide) se feront par une boîte dédiée extérieure au secrétariat pour les personnels et par une boîte dédiée dans les salles de classe pour les élèves
- Le port du masque est obligatoire dans les bureaux étant donné leur taille réduite rendant difficile la distanciation, il est obligatoire d'utiliser son propre matériel et d'éviter les échanges (stylo...)
- En cas d'utilisation d'un matériel collectif indispensable (photocopieuse, ordinateur, ...), nettoyer les mains au gel hydroalcoolique et désinfecter le matériel avant et après usage

Protocole agent

La priorité est donnée à la sécurité sanitaire et donc à empêcher la propagation éventuelle de virus.

Le prérequis est naturellement l'application stricte des gestes barrières et de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes.

- Sauf en cas de port de charges lourdes (qui s'effectue dehors des heures de passages élèves), Les règles de circulation dans l'établissement s'imposent à tous, élèves et personnels.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels en présence des élèves, et recommandé en présence d'autres adultes (Ils seront fournis par le conseil départemental).
- Le matériel à usage collectif dans la salle de pause (cafetière, micro-ondes, frigo, etc) est proscrit.

- L'utilisation de matériel technique (chariot, machine à laver, sèche-linge, fer à repasser, outils, etc.) doit être dans la mesure du possible individuelle. En cas d'utilisation d'un matériel collectif indispensable, nettoyer les mains au gel hydroalcoolique et désinfecter le matériel avant et après usage.
- Le port de gants est obligatoire lors du processus de désinfection des locaux. Le port des gants est obligatoire au SRH pendant la conception et le service des repas.
- Si les tenues de travail sont à usage unique : jeter les équipements et consommables dans un sac poubelle hermétique fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables.
- Si les tenues sont réutilisables : enlever les vêtements de travail et EPI en veillant à ne pas souiller les vêtements de ville. Nettoyer les vêtements de travail chaque jour à 60°C.

Protocole élèves

La priorité est donnée à la sécurité sanitaire et donc à empêcher la propagation éventuelle de virus.

Le prérequis est naturellement l'application stricte des gestes barrières et de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes.

Le principe de base est la limitation du brassage des élèves.

Règles générales :

- Les parents prendront la température de leur enfant chaque matin avant de l'envoyer au collège. Si la température est supérieure à 37.7°C, ou s'il présente des symptômes évocateurs du coronavirus (toux, éternuement, essoufflement, maux de gorge, fatigue, trouble digestif, sensation de fièvre etc.), ils garderont l'élève à la maison.
- Les élèves porteront un masque grand public à l'entrée de l'établissement, dans les couloirs et les espaces communs, en récréation et en classe. Les parents fournissent deux masques par jour.
- L'échange de matériel, d'objets ou de nourriture entre élèves est strictement interdit en classe, comme dans le reste de l'établissement
- La circulation dans les couloirs et autres parties communes se fait sous la surveillance d'un adulte et toujours avec un masque
- L'accès aux casiers est interdit
- Le passage aux toilettes se fait seul, l'élève se lavera les mains avant et après.
- La gourde d'eau est recommandée, il est interdit de boire dans les vestiaires ou aux toilettes

- Le dépôt de documents à destination du secrétariat ou de l'intendance se fera en classe dans une boîte dédiée. Pour les dépôts d'argent liquide, l'élève demandera au surveillant de lui prendre un rendez-vous. Le surveillant viendra le chercher à l'heure dite.
- A chaque entrée en classe, l'élève se désinfectera les mains au gel hydroalcoolique, ainsi qu'après avoir éternué ou s'être mouché...

Organisation pédagogique :

- La capacité d'accueil maximale, calculée à partir de la surface des salles et du personnel disponible en présentiel est de 6 groupes de 15.
- Les élèves seront répartis en groupes de 15 élèves maximum.
- Chaque groupe se verra attribuer une classe fixe.
- Chaque élève se verra attribuer une table.
- Les 6^e et les 5^e auront cours les lundi et jeudi, les 4^e et 3^e les mardi et vendredi

Arrivée du matin

- Les élèves se présentent à la grille côté vie scolaire en respectant la distance d'un mètre avec leurs camarades
- Les élèves se rendent directement en classe où le professeur les attend, en respectant le sens de circulation, ils n'attendent pas dans la cour et ne passent pas aux toilettes.
- Sur demande du professeur par l'intermédiaire de Pronote, les surveillants emmèneront aux toilettes les élèves qui le demanderont après le début du cours.

Récréations :

- La distance de 1 mètre entre élève doit être respectée
- Les récréations se feront par groupe, sans contact avec les autres groupes, dans la cour.
- L'accès au hall n'est pas autorisé sauf accès aux toilettes
- Les jeux de contact, collectifs ou de ballons sont interdits, ainsi que le ping-pong
- Les bancs seront neutralisés pour éviter toute contamination par transfert
- Le passage aux toilettes se fera seul avec l'autorisation du surveillant

EPS :

- Les vestiaires sont fermés. Les élèves arrivent en tenue d'EPS directement.
- Les cours se font en extérieur, dans le respect des distanciations préconisées
- Les sports collectifs, de ballon, l'échange d'agrès ou de matériel sont interdits
- La gourde d'eau est recommandée, il est interdit de boire dans les vestiaires ou aux toilettes

Infirmierie :

- Pour pouvoir se rendre à l'infirmierie, les élèves demanderont à leur professeur ou au surveillant d'aller à l'infirmierie. Ce dernier signalera la demande via Pronote et l'infirmière viendra chercher l'élève.
- Il est rappelé que les traumatismes physiques ayant eu lieu le week-end doivent être traités par la famille afin de ne pas engorger l'infirmierie.
- Il est rappelé aussi qu'en cas de symptômes évocateurs du coronavirus (toux, éternuement, essoufflement, maux de gorge, fatigue, trouble digestif, sensation de fièvre etc.), l'élève doit rester à sa maison et la famille doit contacter son médecin traitant par téléphone.

Retour à la maison :

- Au retour à la maison, l'élève enlève son masque selon les prescriptions, et le jette à la poubelle (si c'est un masque jetable), ou dans une corbeille spécifiquement réservée à cet usage.
- Il se lave ensuite soigneusement les mains.
- Il prépare deux masques propres pour le lendemain

Protocole restauration scolaire

La priorité est donnée à la sécurité sanitaire et donc à empêcher la propagation éventuelle de virus.

Le prérequis est naturellement l'application stricte des gestes barrières et de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes.

- Les élèves sont amenés par leur professeur en groupe dans le hall de la salle de restauration. En sortant de la classe, ils prendront avec eux leur deuxième masque.
- Ils peuvent alors passer aux toilettes, un à la fois, en se lavant les mains avant et après.
- Ils attendent en respectant le marquage au sol à 1 mètre de distance
- A l'entrée de la chaîne, ils enlèvent leur masque et le jette à la poubelle si il est jetable, ou le mette dans leur poche si il est lavable, puis ils se désinfectent les mains au gel hydroalcoolique
- Ils passent un par un au self, où ils prendront un plateau déjà équipé de couverts, serviette, verre et pain.

- Ils regardent avant de choisir leur entrée ou dessert et ne touche que ce qu'ils mettent sur leur plateau
- Ils s'assoient à des tables individuelles.
- L'eau leur est servie par le surveillant
- Ils attendent l'autorisation du surveillant pour débarrasser leur plateau puis se rassoient à leur place.
- Ils attendent l'autorisation et les consignes du surveillant pour sortir
- A la sortie, ils se passent les mains au gel hydroalcoolique et remettent un nouveau masque

Protocole visiteur

La priorité est donnée à la sécurité sanitaire et donc à empêcher la propagation éventuelle de virus.

Le prérequis est naturellement l'application stricte des gestes barrières et de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes.

A l'exception des entreprises en intervention, aucune personne étrangère à l'établissement ne peut entrer dans les bâtiments. Les livreurs déposeront leurs colis ou palettes à l'extérieur. Les documents seront déposés dans la boîte aux lettres du collègue.

Si un parent doit venir chercher son enfant au collège en dehors des horaires habituels de sortie, il se présentera à la grille côté vie scolaire. Un personnel lui amènera son enfant et lui fera signer une décharge.

Protocole Locaux

La priorité est donnée à la sécurité sanitaire et donc à empêcher la propagation éventuelle de virus.

Le prérequis est naturellement l'application stricte des gestes barrières et de la distanciation physique d'un mètre entre les personnes.

- Seules les classes de plus de 50 m2 seront utilisées pour les groupes de travail.
- Une signalétique et un marquage au sol seront positionnés et devront être respectés par les élèves et les personnels

- Les salles de cours et les autres locaux sont nettoyés et désinfectés après le passage des élèves
- Les sanitaires sont nettoyés et désinfectés deux fois par jours, ainsi que les points de contacts dans les espaces communs.
- Les portes des locaux accueillant des élèves ou des personnels doivent rester ouvertes. Les salles de cours et autres locaux doivent être aérées régulièrement
- La salle des professeurs sera réorganisée pour respecter la distanciation sociale
- Le bureau de la vie scolaire sera fractionné pour respecter la distanciation sociale
- La sortie de la salle de restauration se fera par les portes de secours côté du fond, pour éviter le croisement avec la file d'attente. Les élèves rejoindront la cours en passant par le petit portillon. Leur passage sera protégé.

Protocole cas de covid

Si un élève présente un des symptômes du corona-virus au collège :

- L'infirmière est alertée par le professeur (Pronote) ou par le surveillant. Elle vient le chercher et l'isole à l'infirmerie, elle prend sa température et fait assurer une consultation infirmière. En cas d'absence de l'infirmière, un autre personnel isolera l'élève et préviendra les parents.
- L'infirmière (ou un autre personnel si elle est absente) contacte les parents pour qu'ils viennent le chercher et leur donne les consignes à tenir (contact avec le médecin traitant et mettre l'enfant en isolement au domicile en attendant)
- Le lieu où l'élève a été isolé est désinfecté
- L'infirmière établira une fiche de renseignements sur les contacts de l'élève en lien avec l'Agence Régionale de Santé
- Avant tout retour au collège, les parents prennent contact avec l'infirmière pour validation.

Si un personnel présente un des symptômes du corona-virus au collège :

- Il se rend à l'infirmerie. L'infirmière prend sa température et assure une consultation infirmière. Elle l'isole à l'infirmerie et organise son retour à domicile. En cas d'absence de l'infirmière, le personnel s'isole, prévient la direction qui alerte la cellule Coronavir et organise son retour à domicile.